

## Les 8 commandements du CDI



- 1. En respectant les autres et le matériel, tu liras et tu travailleras**
- 2. De nourritures intellectuelles (livres, revues, Internet...) et pas d'autres choses (chewing-gum, biscuits, sodas...) tu te nourriras**
- 3. Les documents que tu empruntes, en bon état et en respectant les délais, tu les rendras**
- 4. Avant de quitter le CDI, documents consultés et chaises tu rangeras**
- 5. Les papiers à la poubelle, tu jetteras**
- 6. Le CDI étant un endroit calme, de téléphoner et de bavarder avec ton voisin, tu éviteras**
- 7. D'utiliser un ordinateur, la permission tu demanderas**
- 8. Si tu as besoin d'aide pour faire une recherche, pour un devoir ou pour choisir un livre, la documentaliste ou son collègue tu appelleras**

